

CN et Air Canada

Une voix: Quoi?

M. Harney: ... me amis et les membres du crédit social. C'était mon but principal lorsque j'essayais de devenir député.

M. Woolliams: Il est agréable de vous avoir ici.

M. Harney: Je pensais aussi au plaisir de voyager gratuitement à bord de tous les trains. Mais maintenant que je suis député, il n'y a pratiquement plus de train. S'il n'y avait pas le CN, je n'aurais guère la chance de me servir de ce laissez-passer.

Une voix: Essayez le compartiment à bagages.

M. Alexander: Quand vous en êtes-vous servi pour la dernière fois?

M. Harney: A Sackville lorsque j'ai tenté d'apporter le socialisme aux gens du sud-est du Nouveau-Brunswick.

Une voix: Il n'existe pas de train assez long pour cela.

M. Harney: J'aimerais vous parler pendant quelques instants des politiques d'investissement du CN. Le fait que j'ai foi en l'entreprise publique n'est pas un indice que j'approuve tout ce que fait le CN, cette société de l'État. A vrai dire, je la désapprouve sur bien des points. A vrai dire, il y a beaucoup de choses à ce sujet qui me font horreur. Il y a de nombreux aspects du CN qui rendent très difficile la distinction entre cette société et une entreprise privée. Il se comporte en général comme une société privée, et surtout dans ses méthodes d'investissement.

● (2050)

Il y a quelques semaines, j'ai eu l'occasion de poser des questions à la Chambre au sujet du CN qui avait investi dans un projet à Toronto établi par Fidinam Ontario Limited. A ce moment-là, la caisse de pensions du CN avait investi quelque 33 millions de dollars dans ce projet. Ces 33 millions étaient accompagnés d'un prêt de 15 millions de la Commission d'indemnisation des accidents de travail de l'Ontario, établissant ainsi la contribution totale à 48 millions de dollars fournis d'une part par le public de l'Ontario, ou si l'on veut être plus précis par les travailleurs de l'Ontario, et d'autre part par le public canadien, ou si l'on veut être plus précis par les travailleurs du Canada, et encore plus précisément par les employés du CN.

Ici nous avons un montant de 48 millions en vue de construire une autre tour de bureaux à Toronto, comme si nous n'en avions pas déjà suffisamment. Maintenant, on pourrait dire que ces fonds ont été avancés à une société privée qui, à son tour, a fourni une quantité d'argent assez importante lui appartenant pour entreprendre la construction. Mais, il y a une surprise; cette société qui appartient totalement à des étrangers—et pour une fois ce ne sont pas des capitaux américains mais plutôt des capitaux italiens, quoi que ce soit toujours des capitaux étrangers—a reçu des prêts des Canadiens, non pas des bourses de valeurs, ni des négociations privés mais de notre société publique fédérale d'une part, et d'un organisme public provincial d'autre part pour la somme de 48 millions afin de construire ce bâtiment, dont la valeur totale est de l'ordre de 53 à 55 millions. Il y avait donc une différence entre 48 et 53 millions; aussi, s'adressèrent-ils aux prêteurs privés canadiens afin d'emprunter cet argent.

Nous nous trouvons ici en présence d'une société à capitaux étrangers arrivant avec rien moins que du culot,

[M. Harney.]

la stupidité et la crédulité du Parlement et des législateurs du Canada et créant un ensemble qu'elle contrôlera totalement, sans pratiquement utiliser aucun de ses capitaux, mais en utilisant principalement les fonds du public canadien et plus précisément les fonds mis de côté pour leur vieillesse par les travailleurs canadiens partout dans le pays ou ceux que les travailleurs de l'Ontario ont mis de côté pour se protéger contre un accident de travail.

Une voix: Quelle honte!

M. Harney: J'ai posé cette question à la Chambre et bien sûr on m'a prêté attention car on connaissait la situation. Non seulement les journaux en avaient parlé, mais elle avait également fait l'objet d'une enquête publique du gouvernement ontarien. On savait que la société Fidinam avait, en paiement des prêts qu'elle avait reçus de la Commission des accidents de travail de l'Ontario, versé \$50,000 au parti progressiste-conservateur de l'Ontario.

Des voix: Oh, oh!

M. Harney: On a écouté mon argument, comme, j'en suis certain, on le fait maintenant car c'est un énorme scandale politique comme il y en avait naguère. Des ministériels pensaient sans doute que j'insinuais qu'ils avaient peut-être également reçu certaines sommes du prêt du fonds de pension du CN à Fidinam. Absolument pas; je suis sûr qu'ils ont les mains propres. En fait, en réponse à ma question posée à la Chambre, le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Guay) a dit qu'il s'agissait d'une transaction parfaitement légitime. Très juste. En vertu de la loi du Canada, il était parfaitement légitime que le fonds de pension du CN, qui, en passant, est entièrement contrôlé par les investisseurs du CN, place l'argent des ouvriers dans cette entreprise sans leur en parler.

Où est donc le scandale? Ce n'était pas qu'ils aient pu ou non donner quelque chose au parti libéral. Je ne pense pas qu'ils l'aient fait. En fait, si j'étais député libéral, je serais un peu ennuyé de ne pas avoir ma part du gâteau. Mais la question n'est pas là. La question est qu'il y a au Canada, des ouvriers qui ont besoin de logement. Comme nous le savons tous, le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) a dit maintes et maintes fois dans cette Chambre, qu'il faut faire des placements dans le logement.

Voici une caisse publique qui fournit de l'argent à une entreprise étrangère afin de lui permettre de construire un autre gratte-ciel inutile au centre de Toronto. Nous étudions un bill sur l'affectation de capitaux au CN que le Parlement est censé approuver. A mon avis, il est tout à fait juste et raisonnable que nous demandions ce que le CN entend faire exactement de tout cet argent. Certes, ce serait très bien de dire qu'il se propose d'offrir un service amélioré aux Canadiens, de mettre enfin des wagons-trémies à la disposition des agriculteurs de l'Ouest afin qu'ils puissent faire transporter leur blé ou encore de remettre en service les wagons-restaurants.

Vous savez, monsieur l'Orateur, je ne suis plus très jeune; je suis dans la quarantaine maintenant. Je songe au temps où je pourrai raconter à mes petits enfants comme il était merveilleux autrefois de voyager par chemin de fer et de prendre un repas dans le wagon-restaurant. Cette époque est révolue. Les députés pourront raconter cette histoire à leurs enfants, à leurs petits-enfants ou à leurs arrière-petits-enfants. Oui, cette époque est bien révolue.

Naturellement, ce serait gentil de parler du financement du CN pour lui permettre d'assurer ce genre de service, mais ce que je veux faire ce soir et ce que d'autres députés de mon parti veulent faire au cours des jours et des soirs